



N°1 – 12/04/2023

A retenir

Stade phénologique : Le vignoble est à pointe verte avec des parcelles à 2-3 feuilles.



Soturac



Belaye
(merlot)



VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20
6° / 14°	9° / 17°	8° / 18°	7° / 19°	7° / 20°	8° / 22°	9° / 22°
▶ 20 km/h	▶ 30 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	▶ 15 km/h	◀ 15 km/h	▼ 20 km/h
45 km/h	60 km/h					

*source Météofrance

Les prévisions météo annoncent une semaine pluvieuse avec des cumuls de 20mm.

Black Rot : 1^{er} traitement à prévoir sur les parcelles en Bio et historiques.

Eudemis : Le vol va bientôt démarrer, posez la confusion et les pièges.

Pour le détail complet de l'état sanitaire du moment et des cycles des maladies ravageurs :

Bulletin de Santé Végétal Cahors (Lien)

État sanitaire du Vignoble

Secteur	Stade moyen	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudemis	Cicadelles
Vallée							
Vallée Ouest	"Pointe verte à 2-3 F	-	+	+	-	-	-
Vallée Est		-	+	+	-	-	-
Plateau							
Plateau Ouest	"Pointe verte à 1-2 F	-	+	+	-	-	-
Plateau Est		-	+	+	-	-	-
+ - Niveau de vigilance		/!\ parcelles historiques, TRP et en Bio		Vigilance sur les blancs		Confusion et pièges à poser	



VITILOT PROTECTION



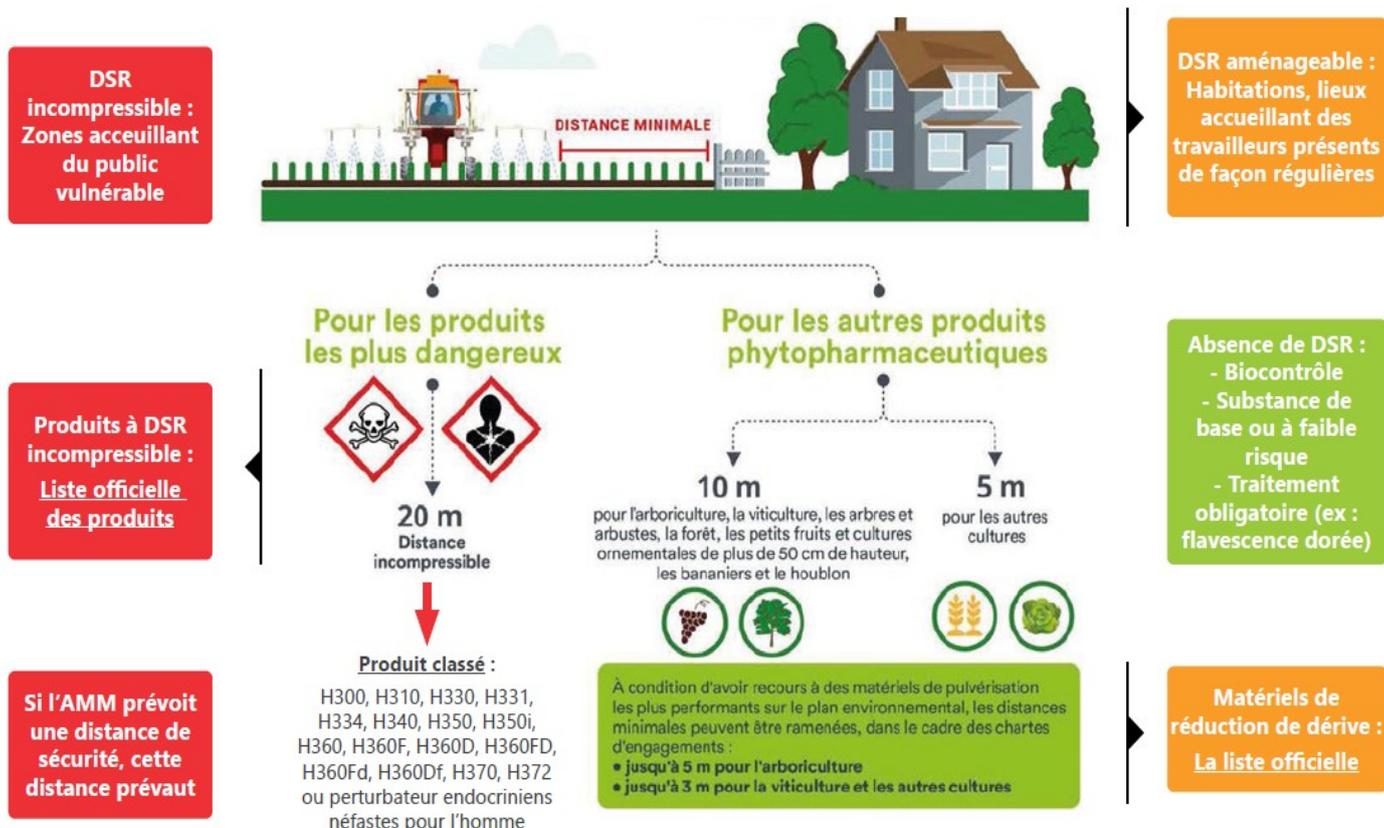
Charte et Distance de sécurité riverains (DSR)

La charte départementale signée entre la chambre d'agriculture et le préfet permet d'aménager la DSR à condition d'utiliser un matériel homologué anti-dérive (Liste disponible [ici](#)).

Vos parcelles sont concernées si elles sont voisines de lieux d'habitation, de zones accueillant des travailleurs présents de façon régulière et des personnes vulnérables.

La liste de produits avec des distances de 20m incompressibles est disponible [ici](#)

Distances minimales entre les zones d'épandage et les zones d'habitation (date d'application : 1^{er} janvier 2020)



Informez les riverains et les personnes présentes est obligatoire. L'allumage du gyrophare lors du traitement est suffisant.

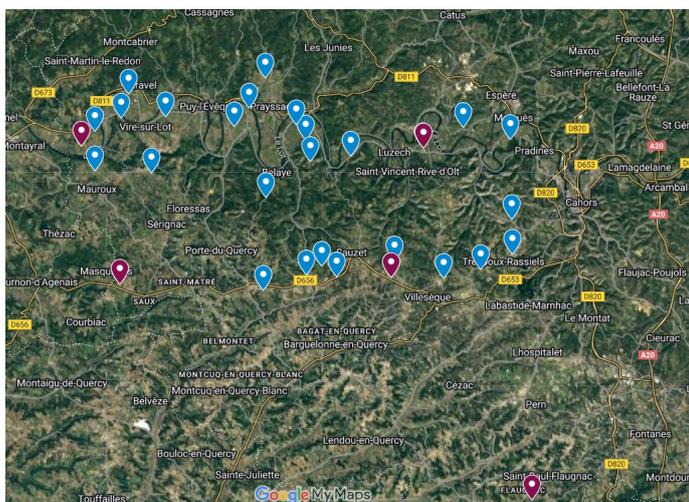
Document complet sur la charte riverains dans le Lot ([Lien](#))



VITILOT PROTECTION

Eudémis

Le réseau de piégeage 2023 mutualisé entre les acteurs locaux est maintenu (Ca46/Vinovalie/M2I/Sodepac/Capel/Vitivista) avec les répartitions suivantes :



Le 1^{er} vol démarre doucement avec 1 prise à Mercuès. Pensez à poser les pièges et la confusion.

Cette année des pièges Cryptoblabès seront posés et permettront d'évaluer la présence de ce ravageur sur notre territoire qui remonte progressivement du sud.

Focus sur la Cryptoblabes gnidiella [LIEN](#)

Les points de piégeages communs eudemis/crypto sont signalés en rouge sur la carte.

[Lien pour consulter le relevé.](#)

Date / Nom / Nb Eudemis par piège	Sauzet (Vinovalie)	Rivière Haute (Vinovalie)	Prayssac (CA 46)	Pescadoires (CA 46)	Belaye (CA 46)	Vire sur lot (CA 46)	Soturac (CA 46)	Crypto Soturac (CA 46)	Floressas (CA 46)	Saux (CA 46)	Crypto Saux (CA 46)	Bovilla (CA 46)	Anglars Juillac (Ferme Exp)	Parnac (Vinovalie)	Crypto Parnac (Vinovalie)	Mercuès (Vinovalie)	Flottes (vinovalie M2I)	Villesèque Trebaix (M2I)	Crypto Villesèque (M2I)	Parnac (M2I)	Rivière Haute (M2I)	Trespoux (Vitivista)	Mauroux (Vitivista)	Portes du Quercy (Vitivista)	Duravel (Vitivista)	CAIX (sodepac)	Pescadoire (sodepac)	Soturac(sodepac)	Puy-Lévéque (CAPEL)	Touzac (CAPEL)	Sérignac (CAPEL)	Villesèque (CAPEL)	St Paul Flaugnac (CA46)	Crypto St Paul Flaugnac	
03/04/2023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	-													
10/04/2023			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																						

Cicadelles et drozophilles

Une étude réalisée en partenariat avec l'INRAE de Bordeaux sur le territoire Lotois a eu lieu sur Anglars Juillac et St Paul de Flaugnac.

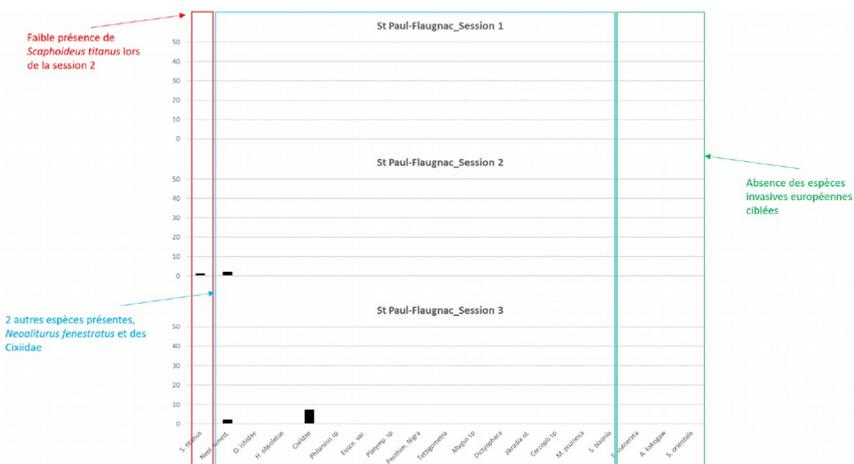


Figure 1 : Bilan, en nombre d'individus par session, du suivi des Auchenorrhynques en 2022 de la Parcelle St Paul-Flaugnac du réseau OVNI.

Le piégeage n'a pas mis en évidence de nouvelles espèces de cicadelles et de drozophilles invasives.

La Drosophile suzukii est bien présente sur les deux points de piégeages mais son cycle décalé de l'année dernière n'a pas impacté la vigne.



VITILOT PROTECTION



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2023 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

		En conventionnel : A partir de 2-3 Feuilles
1		50 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
2		50 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L + 1,5 Lbg/Etonan
3		Polyram / Lutiram 1 kg + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
		En agriculture Biologique : dès pointe verte
1		50 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
2		soufre poudre 4 kg (ou liquide 2L) + Armicarb 1kg
		Oligos et substances de bases : (si surface foliaire suffisante)
Pnpp / Substances de bases :		Les préparations à base de prêle / orties
Carences / Oligos éléments :		Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, potasse et fer / manganèse.
		Adjuvants :
		Sticman 0,1% ou Heliosol 0,5% ou Djeen : 0,1% (tous homologués AB)
<p>!!! Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit</p> <p>Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang</p>		

Résistances au fongicides

Une campagne d'analyses va être menée sur 2023 avec 3 à 5 prélèvements afin de détecter d'éventuelles résistances aux fongicides.

Un prélèvement en 2022 a révélé une résistance à 100 % du mildiou à l'Amectoxadine sur le secteur de Puy l'évêque/Vire sur Lot.

